

Département de physique, de génie physique et d'optique

Chaires de recherche du Canada – niveaux 1 et 2

Le Département de physique, de génie physique et d'optique de la Faculté des sciences et de génie de l'Université Laval (Québec, Canada) sollicite des candidatures pour des Chaires de recherche du Canada CRSNG niveaux 1 et 2.

Les candidatures présentées doivent avoir un domaine d'expertises compatibles avec celles du Groupe de recherche en astrophysique de l'Université Laval.

Engagement de l'Université envers l'équité, la diversité et l'inclusion

Conformément à ses propres politiques de recrutement, notamment au « Programme d'accès à l'égalité d'emploi », l'Université Laval favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toutes les candidates et tous les candidats. Elle appuie le principe énonçant que l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires.

Ainsi, l'Université Laval a défini son [plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion](#) en vue d'accroître la représentativité des femmes, des Autochtones, des personnes en situation de handicap et de celles appartenant aux minorités visibles aux postes de titulaires de Chaires de recherche au Canada (CRC) au sein de notre institution.

Afin de respecter ces engagements, **seules les personnes candidates possédant les compétences requises ET s'étant auto-identifiées comme membre d'au moins un de ces quatre groupes sous-représentés seront sélectionnées au terme du présent concours.** L'Université Laval ne peut déposer d'autres types de profils de candidatures tant que ses cibles de représentation ne sont pas atteintes, et ce, conformément aux exigences du Programme des CRC.

Pour de plus amples explications sur les justifications de ces engagements envers l'EDI ainsi que pour connaître les écarts de représentation que l'Université doit combler d'ici 2029, nous vous invitons à consulter les pages web dédiées à l'EDI ainsi que celles du Programme des CRC.

Profil recherché

Le [Programme de chaires de recherche du Canada \(CRC\)](#) vise à attirer et retenir certains des chercheuses et des chercheurs parmi les plus accomplis et prometteurs au monde.

Chaires de recherche de niveau 1

Les chaires de niveau 1 dites « seniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme des leaders mondiaux dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de sept ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 200 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire.

Les personnes candidates à une chaire de niveau 1 doivent avoir le statut de professeur titulaire, ou de professeur agrégé près de la titularisation. Si elles sont issues d'un autre secteur que celui universitaire, elles doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces niveaux.

Chaires de recherche de niveau 2

Les chaires de niveau 2 dites « juniors » sont destinées à des chercheuses et chercheurs exceptionnels reconnus par leurs pairs comme étant susceptibles de devenir des leaders dans leur domaine. Ces chaires, d'une durée de cinq ans et renouvelable une fois, sont d'une valeur de 100 000\$ par année et contribuent à financer le salaire de la personne titulaire. Une allocation de recherche de 20 000\$ par année accompagne les chaires de niveau 2 lors des 5 années du premier mandat. Cette allocation doit servir pour les coûts directs de la recherche.

Les personnes candidates à une chaire de niveau 2 doivent détenir un statut de professeur adjoint ou de professeur agrégé ou alors posséder les qualifications nécessaires pour occuper un poste à ce niveau. De plus, elles doivent être des chercheurs qui ont été actifs dans leur domaine depuis moins de 10 ans au moment de la mise en candidature.

Les candidates et candidats qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé plus de 10 ans auparavant et dont la carrière a été interrompue pour des raisons mentionnées ci-dessous peuvent faire examiner leur admissibilité à une chaire de niveau 2 au moyen du processus de [justification de la chaire de niveau 2](#) du Programme. Pour obtenir plus d'information, prière de communiquer avec Jean-Philippe Marquis (jean-philippe.marquis@vrr.ulaval.ca) au Vice-rectorat à la recherche, la création et l'innovation de l'Université Laval.

Interruptions de carrière

Dans le respect des valeurs de diversité et d'équité, l'Université Laval reconnaît que les interruptions de carrière et les situations personnelles comme un congé parental, un congé de maladie prolongé, une formation clinique, des soins à un membre de la famille ainsi qu'un handicap peuvent avoir un effet sur la productivité et les réalisations en recherche. Les candidates et candidats sont ainsi invités à identifier et expliquer, le cas échéant, ces effets afin qu'ils soient pris en compte lors de l'évaluation de leur candidature.

Mesures d'adaptation

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes en situation de handicap en fonction de leurs besoins dans le cadre de ce concours, et ce, en toute confidentialité. Si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation, nous vous invitons à communiquer avec Patrice Bouchard (patrice.bouchard@fsg.ulaval.ca), personne ressource en équité de la Faculté des sciences et de génie).

Description du poste et exigences

Une chercheuse ou un chercheur exceptionnel est appelé à se joindre au Groupe de recherche en astrophysique de l'Université Laval. Cette personne doit:

- détenir un doctorat en astrophysique,
- démontrer l'acquis d'expertises qui s'harmonisent avec le domaine de recherche du Groupe,
- pouvoir mener à bien un programme de recherche indépendant, via l'obtention de subventions et de collaborations internationales dès la première année, tout en collaborant avec les membres du Groupe,



- pouvoir bonifier rapidement l'excellence des travaux du Groupe dans ses axes de recherche à tous les niveaux, allant du recrutement et de la supervision de personnes étudiantes à des activités favorisant la visibilité internationale, et
- savoir s'intégrer aux activités du Département et de l'Université. Entre autres, la personne candidate sera amenée à enseigner en français à court terme. Des cours de francisation sont disponibles pour la personne sélectionnée ainsi que son conjoint ou sa conjointe. Pour plus d'information : <https://intranet.rh.ulaval.ca/personnel-enseignant-et-de-recherche/professeurs/francisation>

Le Groupe est composé de 5 membres chercheurs (Laurent Drissen, Gilles Joncas, Hugo Martel, Carmelle Robert et Simon Thibault), d'un professionnel de recherche, d'un stagiaire postdoctoral et d'une douzaine d'étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles, qui œuvrent principalement dans le domaine de la structure et de l'évolution des galaxies par le biais de l'étude visible et radio:

- de la physique du milieu interstellaire et de l'écologie galactique,
- du feedback stellaire (vents des étoiles massives, restes de supernova, nébuleuses planétaires),
- des populations stellaires jeunes dans les galaxies proches (régions HII, synthèse de populations, enrichissement chimique, dynamique),
- des galaxies et de la cosmologie (formation et évolution des galaxies, milieu intergalactique, simulations), et
- de l'instrumentation astronomique (SITELLE...).

Les astrophysiciennes et astrophysiciens de l'Université Laval ont un accès privilégié à divers observatoires canadiens: le Télescope Canada-France-Hawaii, Gemini, ALMA, radiotélescopes pré-SKA, etc., ainsi qu'au télescope universitaire de 1.6m de l'Observatoire du Mont-Mégantic et les superordinateurs de Calcul Canada. Quatre des membres du Groupe sont leaders du projet SIGNALS qui s'est vu attribuer 55 nuits de temps garanti avec l'imageur spectroscopique SITELLE au Télescope Canada-France-Hawaii pour l'étude de 40 galaxies proches. Le Groupe représente aussi une composante importante du Centre de recherche en astrophysique du Québec, permettant des échanges avec plus de 40 scientifiques du Québec et collègues de l'étranger qui possèdent de l'expertise dans divers domaines de l'astrophysique.

Processus de sélection :

Lors de la première étape du processus, un comité fera la sélection d'un petit nombre de candidatures. Ces personnes seront invitées à présenter leur programmation de recherche aux membres de la communauté départementale, et à rencontrer le comité de sélection.

La personne choisie par le département devra franchir avec succès une évaluation et un ordonnancement interne à la Faculté des sciences et de génie, une sélection interne à l'Université Laval dans le cadre des [concours de sélection des CRC](#) et une évaluation par le Programme de CRC. Consultez les avis de concours ULaval pour les CRC du CRSNG de [niveau 1](#) ou de [niveau 2](#) pour avoir les informations détaillées sur les [étapes et échéancier du concours](#), ainsi que les critères d'évaluation.

Pour en savoir plus sur le programme et les critères d'admissibilité des candidates et candidats, veuillez consulter le site Web [Programme de chaires de recherche du Canada](#).



UNIVERSITÉ
LAVAL

Faculté des sciences et de génie

Composition du dossier de candidature au département

Le dossier de candidature complet comprend:

- un curriculum vitæ en format PDF. Il s'agit du CV des CRC et les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF),
- une description du programme de recherche (maximum 4 pages) en format PDF. Les instructions détaillées sont décrites dans le document [Instructions aux personnes candidates](#) (PDF), et
- **pour les personnes candidates de l'externe seulement**, le [Formulaire d'auto-identification de l'ULaval](#) (PDF). Les renseignements fournis sont traités en toute confidentialité et seules les personnes ayant besoin d'avoir accès à cette information pourront y avoir accès.

Date limite de réception des dossiers de candidature au Département

Le dossier de candidature complet (composé de [trois documents PDF](#)) doit être acheminé par courriel à doyen@fsg.ulaval.ca avant le 19 octobre 2021.